

# LE NEUVYSSOIS 2023

[www.neuvy-grandchamp.com](http://www.neuvy-grandchamp.com)



# SOMMAIRE

- Page 3** : Finances communales
- Page 4** : Bâtiments communaux
- Page 5** : Tableau d'affichage, Chèque arbre 71, Gestion du cimetière
- Page 6** : Musée du machinisme agricole
- Page 7** : Ecole Nicolas Rolin, Restaurant scolaire
- Page 8** : Garderie périscolaire
- Page 9** : Neuvy Land'O
- Page 10** : Mémoire et patrimoine
- Page 12** : Modèle club neuvyssois, PGCATM, Amicale des anciens secouristes
- Page 13** : Comité des Fêtes, AJN
- Page 14** : Les conscrits, Le Foyer rural
- Page 16** : Le Clocher, L'Ecole en fête
- Page 18** : Forme ambiance, Neuvyoga
- Page 19** : ASN
- Page 20** : Epicerie VIVAL\*
- Page 22** : Claire coiffure\*
- Page 23** : Téléthon
- Page 24** : Repas des aînés, Pluviométrie
- Page 25** : France Services
- Page 26** : La fibre optique
- Page 28** : Etat civil, calendrier des manifestations

\* Depuis le bulletin 2018, nous présentons chaque année deux entreprises de Neuvy, choisies selon l'ordre

## Le mot du Maire

Chères Neuvyssoises et chers Neuvyssois,

Neuvy a, une nouvelle fois, vécu au rythme de nombreuses manifestations, on ne peut que se réjouir de la solidité et de la vivacité de nos associations.

La commune a aidé à l'implantation de la Maison d'Assistantes Maternelles (1ère M. A. M. sur notre intercommunalité) en aménageant l'ancien logement de l'école. D'autres réhabilitations sont prévues comme la maison du Docteur en tiers-lieu, et la réfection des maisons (anciennement de personnes âgées) situées Place de la Mairie.

La fibre est en cours de déploiement cette fin d'année et devrait apporter des services plus compétitifs.

Une Maison France Services à Gueugnon vient d'être créée (rue de la Convention). Elle est là pour vous aider dans toutes les démarches administratives dont vous pourriez avoir besoin. N'hésitez pas à la contacter.

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une très belle année 2024. Vous êtes cordialement invités aux vœux du Maire le samedi 13 janvier 2024 à 18h30.

**Claude LEDEY**



# FINANCES COMMUNALES

## Le budget principal 2023

Voté par le Conseil Municipal le 12 avril 2023, il s'équilibre comme suit en recettes et en dépenses :

**Fonctionnement : 823 222,00 €**

**Investissement : 183 265,00 €**

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Produits de services	23 250,00 €
Impôts et taxes	485 153,00 €
Dotations et participations	145 436,00 €
Autres produits de gestion	40 500,00 €
Reprises amortissement	252,00 €
Résultat reporté	128 631,00 €

**823 222,00 €**

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	249 618,00 €
Charges de personnel	273 425,00 €
Atténuation de produits	39 270,00 €
Autres charges de gestion	78 058,00 €
Charges financières	21 192,00 €
Dotations provisions	30 469,00 €
Virement à la section investissement	131 190,00 €

**823 222,00 €**

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Dépôt, cautionnements	1 000,00 €
Virement à la section fonctionnement	131 190,00 €
Excédent reporté FCTVA 2023	5 800,00 €
Subventions d'investissement	9 997,00 €
Opérations d'ordre	469,00 €
Report excédent investissement	34 809,00 €

**183 265,00 €**

### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Autres installations, matériel	1 548,00 €
Rembours. Capital des emprunts	48 442,00 €
Frais étude	6 000,00 €
Reste à réaliser 2022	6 625,00 €
Bâtiments publics	13 033,00 €
Voirie et réseaux	94 734,00 €
Aménagements extérieurs	5 069,00 €
Autres immobilisations	7 814,00 €

**183 265,00 €**

## Le budget assainissement 2023

Exploitation : 41 832,00 €

Investissement : 27 876,00 €

## Comptes administratifs 2022 budget principal

Ils ont été approuvés et déclarés conformes par le conseil municipal le 22 mars 2023

### INVESTISSEMENT

Dépenses	226 097,30 €
Recettes	379 386,14 €
Report déficit 2021	118 478,95 €
Résultat	34 809,89 €

### FONCTIONNEMENT

Dépenses	824 350,00 €
Recettes	892 167,00 €
Excédent antérieur reporté	60 814,75 €
Résultat	128 631,98 €

**Résultat de clôture 2022 : 163 441,87 €**

## Budget Assainissement 2022

Exploitation résultat : 14 136,27 €

Investissement résultat : 17 206,54 €

## BATIMENTS COMMUNAUX

Beaucoup de changements cette année pour nos bâtiments communaux.

Dans le bulletin 2022, la municipalité vous avait fait part de ses interrogations quant au devenir du bâtiment communal situé 11 place de la Mairie (maison du docteur et logements attenants). Plusieurs options étaient envisageables, avec notamment, la vente ou la réfection des lieux.

Lors de sa séance du 15 février 2023, le conseil a voté à bulletin secret majoritaire en faveur d'un soutien pour la mise en œuvre d'un tiers-lieu dans ce bâtiment, ceci à l'initiative d'un collectif d'habitants. À la suite de cette décision, le 24 février 2023, une réunion publique, à la salle multi-activités a été organisée pour présenter le projet.

Pour établir une estimation financière globale, la municipalité a sollicité l'Agence Technique Départementale qui a accepté de réaliser l'étude. De plus, un devis a également été demandé auprès du SYDESL pour l'établissement d'un pré-diagnostic énergétique du bâtiment.

Ces organismes attirent l'attention des élus et des administrés quant à la durée de traitement du dossier. En effet, leurs délais d'intervention sont très longs.

La municipalité a conscience de l'intérêt de ce projet pour le village. Cependant, celle-ci pourrait tout de même revoir sa position si les coûts de rénovation s'avéraient néfastes pour les finances communales.

Depuis 2022, des réunions ont régulièrement lieu entre la commission attractivité et les porteurs du projet, réunis dans une nouvelle section de l'association « Le Foyer Rural » nommée « Les Semeurs de Liens ». Ces échanges perdureront courant 2024 pour continuer à avancer ensemble.

Comme annoncé dans le précédent bulletin, l'ancien bureau de tabac puis l'ancienne pharmacie ont été reloués.

La Maison d'Assistantes Maternelles a elle aussi ouvert ses portes avec succès à la rentrée 2023 après les travaux de rénovation de la salle de bain et de l'aménagement de l'extérieur, financés par la municipalité.

Les logements retrouvent de la vie, ce qui est une bonne nouvelle pour le village ainsi que pour les finances communales.

La salle de judo s'est quant à elle dotée de volets roulants et de tapis pour les activités sportives des élèves de l'école Nicolas Rolin.

Au niveau de la voirie, l'enrobé de la route de Nolat a été terminé en octobre et la consolidation des accotements a été effectuée courant novembre.

## TABLEAUX D’AFFICHAGE

Deux tableaux d’affichage ont été installés courant novembre près de l’entrée de la salle du Vieux-Château.

L’un d’eux est réservé aux associations, les affiches sont à déposer au secrétariat de mairie. N’hésitez pas à venir les consulter, il y a toujours quelque chose à faire à Neuvy ou dans les alentours !

L’autre tableau est destiné aux informations officielles à communiquer par la mairie.

## CHEQUE-ARBRE 71

Pour préserver l’environnement, le département a mis en place un dispositif de soutien à la plantation d’arbres et d’arbustes en attribuant des subventions aux collectivités.

À la suite du dépôt d’un dossier, une subvention de 2 000,00 € a été attribuée et a permis la plantation de 17 arbres aux essences variées et typiques de notre région (érable champêtre, micocoulier, merisier, chêne sessile et charme) pour un montant total de 5 068,80 € TTC soit un coût de 3 068,80 € à la charge de la commune.

Les arbres ont été plantés sur le terrain en contre-bas de la salle multi-activités, vers le parking du stade de foot proche du city-stade et dans le parc communal vers l’église.

## GESTION DU CIMETIERE

### **PROCEDURE DE REPRISE DES CONCESSIONS FUNERAIRES AU CIMETIERE**

A la suite de la pose de panneaux sur certaines concessions indiquant qu’elles font l’objet d’une procédure de reprise, des demandes de précisions ont été formulées auprès de la municipalité.

Il convient tout d’abord de rappeler qu’une concession ne constitue pas une vente mais une mise à disposition du terrain concerné par la commune. Le concessionnaire a le droit exclusif de disposer du terrain et peut y ériger des constructions et monuments funéraires mais il ne peut pas en disposer comme un propriétaire et par exemple la vendre, la commune restant propriétaire du terrain concerné.

Il existe deux procédures de reprise : lorsque la concession non perpétuelle arrive à échéance ou lorsque la concession est en état d’abandon.

### **La reprise pour non-renouvellement d’une concession temporaire**

Il y a deux conditions pour que la reprise soit possible :

- Soit la famille n’a pas demandé le renouvellement de la concession dans un délai de deux ans à l’issue de la durée de la concession,
- Soit elle en a demandé le renouvellement mais n’en n’a pas acquitté le prix.

La commune n’est pas tenue de relancer les familles qui ont une concession arrivant à échéance. Il n’existe pas de procédure de reprise en dehors du délai de deux ans (JO Sénat 20/06/2013 n°04374). La reprise intervient de droit. (L 2223-15 du code Général des Collectivités Territoriales).

Néanmoins, dans un souci de clarté, la commune prévient les familles par LR avec AR.

## **La reprise d'une concession en état d'abandon**

Deux conditions doivent être réunies (L2223-17 du CGCT) :

- La concession doit dater d'au moins 30 ans et la dernière inhumation doit remonter à au moins 10 ans.
- La concession doit être en état d'abandon. Cela signifie qu'elle a cessé d'être entretenue et qu'il existe des signes extérieurs prouvant l'abandon, comme le délabrement.

Une visite des lieux est organisée pour constater l'état d'abandon après avoir prévenu les descendants ou successeurs un mois au moins avant la date prévue par LRAR ou affichage. Cette visite est réalisée par le Maire ou son représentant ainsi qu'un policier, garde-champêtre ou policier municipal (R2223-14 CGCT).

A l'issue, le procès-verbal sera notifié à la famille par LRAR avec mise en demeure de remettre la concession en état.

Après le délai légal d'un an et la procédure réglementaire d'affichage, le Maire peut constater le défaut d'entretien et saisir le Conseil Municipal qui se prononce sur la reprise ; à la suite de quoi le Maire peut prendre l'arrêté de reprise.

Les restes des personnes inhumées dans le terrain repris seront réinhumés dans l'ossuaire communal ou incinérés avec tout le respect dû aux morts.

Cet article a été rédigé par Christian Bonnerot, Adjoint, en collaboration avec le Maire, Claude Ledey. Une simplification a été faite et les procédures d'affichage n'ont pas été développées dans un but de rendre les choses moins obscures, mais les auteurs sont à votre disposition si vous désirez des précisions.

## **MUSEE DU MACHINISME AGRICOLE**

L'année 2023 a été une année marquante pour le musée. En effet, voilà 30 ans que celui-ci a ouvert ses portes et 40 ans que l'association « le Chaudron » a été créée.

Les Journées Européennes du Patrimoine en septembre dernier, étaient bien évidemment l'occasion de fêter cet anniversaire. L'événement fut un véritable succès, tant par le nombre de visiteurs que par la qualité des matériels en démonstration, certains venus de loin d'ailleurs, comme ceux de nos amis du petit Moteur de Bulhon en Auvergne.

2023 a été également un record au niveau des entrées, puisque cette année encore, nous avons accueilli plus de visiteurs que l'an passé. Le Chéquier Découvertes et les passages sur RMC Découvertes sont les principales raisons de cette augmentation. Les groupes de clubs de voitures anciennes ont aussi été très fréquents cette année.

Nous tenons aussi à remercier Marilou et Josserand qui ont assuré avec le plus grand sérieux l'accueil en juillet et août.

## ECOLE NICOLAS ROLIN

Pour cette nouvelle année scolaire, 61 élèves ont fait leur rentrée à l'école neuvysoise, répartis en trois classes. La classe de Mme Besson secondée par Mme Tissier (ATSEM) compte 21 élèves, Mme Franc (également en charge de la direction de l'école) accueille 20 élèves de CP-CE1-CE2 et Mme Desvigne, nouvellement nommée sur le poste, accueille 20 CM1-CM2. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Pour cette année scolaire, plusieurs projets pédagogiques sont déjà mis en place ou prévus :

- Le projet d'école d'ouverture sur le monde et la culture artistique avec une sortie scolaire en fin d'année.
- « École et cinéma » : chaque classe se rendra 3 fois au cinéma de Gueugnon afin de découvrir divers univers du 7<sup>ème</sup> art.
- Un spectacle vivant à l'Embarcadère de Montceau-Les-Mines pour clôturer l'année 2023.
- « Savoir rouler » et « savoir nager » : les élèves du CE2 au CM2 bénéficieront d'un cycle d'apprentissage du vélo aboutissant à une sortie sur route et d'un cycle natation pour valider les compétences de fin de CM2.
- Un intervenant en musique se déplacera en période 4 pour les classes élémentaires.
- Le spectacle de fin d'année aura lieu le samedi 29 juin.

Certains de ces projets ne pourraient avoir lieu sans l'engagement financier de l'association l'École en fête et de la municipalité. Merci à elles pour leur soutien.

## LE RESTAURANT SCOLAIRE

Le bureau reste inchangé.

**Présidente** : Charlotte Merle

**Trésorière** : Marlène Reveret

**Secrétaire** : Priscilla Gaillard

**Membre actif** : Elodie Chazeau

**Vice-Présidente** : Caroline Fenayon

**Trésorière-adjointe** : Amélie Pilorge

**Secrétaire-adjointe** : Maryline Finat

Le restaurant scolaire continue à proposer aux enfants des repas diversifiés et de qualité avec le professionnalisme de Nadine JUNIER la cantinière.

Nous tenons à remercier la commune pour les subventions attribuées. A l'heure actuelle, nous ne pouvons pas nous passer de ces aides. Après encore une année difficile, nous avons dû augmenter le prix du ticket (3.60 € au lieu de 3.50 €) ainsi que la cotisation (15 € au lieu de 12 €).

Côté manifestations, nous avons organisé la vente à emporter de lasagnes le 20/10/2023 ainsi que celle de la tartiflette qui aura lieu le 17/02/2024.

Une vente de chocolats « spécial Noël » a eu lieu courant novembre et ouverte à la population.

En 2024, les grilles de loto seront également remises en place avec des entrées pour un parc d'attraction et des bons d'achats.

Les membres du bureau remercient toutes les personnes qui contribuent au bon fonctionnement de cette association.

Les parents qui souhaitent nous rejoindre sont les bienvenus pour aider ponctuellement mais aussi tout au long de l'année lors des différentes manifestations.

Pour maintenir une restauration de qualité pour nos enfants, nous avons besoin de vous : dons financiers ou alimentaires.

Pour que l'association perdure nous avons besoin de votre contribution !

A très vite,

[cantinedeneuvy@gmail.com](mailto:cantinedeneuvy@gmail.com)

## GARDERIE PERISCOLAIRE

### Heures d'accueil

**Entre 7h et 8h50**

**Entre 16h30 et 18h30**



En fonctionnement depuis septembre 2012 et mis en place par la municipalité, la garderie périscolaire est un service proposé aux parents dont les enfants sont scolarisés à l'École Nicolas Rolin. Mesdames Tissier et Sotty, employées de la commune, assurent l'encadrement des enfants chaque jour avant et après les heures de classe.

Ce service est apprécié par de nombreuses familles retenues par leurs obligations professionnelles car les plages horaires d'accueil sont larges. Notons que la fréquentation ne désemplie pas, car chaque jour, près d'une quinzaine d'enfants fréquente la garderie.

La garderie a été emménagée dans une ancienne salle de classe, à côté de la cantine, dans la cour des élèves de primaire. Ainsi, les enfants peuvent jouir de la grande cour de récréation quand ils le souhaitent et pratiquer leurs activités favorites : football, balle au prisonnier...

Cet espace est un lieu spacieux et ludique, il y a tout ce qu'il faut pour que les enfants passent des moments de détente et de jeux puisque tout est mis à disposition : babyfoot, jeux de société, jeux d'imitation, coloriages, loisirs créatifs. D'ailleurs, Christelle et Nadine ne manquent pas d'idées pour occuper les petites mains des élèves. Leur imagination est débordante et elles proposent sans cesse aux enfants de décorer ce lieu avec des créations en tout genre. De plus, à chaque occasion, les enfants ont le plaisir de fabriquer leur propre composition qu'ils rapportent à la maison : photophore d'Halloween, guirlande de Noël, décoration de Pâques ou encore petits cadeaux confectionnés pour la fête des pères et des mères.

**1.50 euros  
l'heure**

**Facture en fin  
de mois**

***Pour plus de précisions, vous pouvez consulter le règlement intérieur sur le site de la commune ou le demander en mairie.***

# NEUVY LAND'O

L'association Neuvy Land'O a été créée en octobre 2022 par Pauline Bredillet, présidente et Éloïse Duret-Bidelet, trésorière. L'association propose un moyen de garde pour vos enfants, et ses services depuis septembre 2023. Nous sommes ouvertes du lundi au vendredi de 6h30 à 19h00. Nous pouvons accueillir jusqu'à 8 enfants simultanément.



Les repas durant les périodes scolaires sont préparés par le restaurant scolaire et le reste du temps confectionnés par nos soins.

Pour nous permettre de répondre à nos nombreuses charges, nous vous proposerons différentes manifestations au cours de l'année, comme une vente de cakes au mois de septembre, etc.



Durant l'accueil des enfants, nous proposons quotidiennement une activité en rapport avec la saison et la période en cours ainsi que des sorties et des ateliers cuisine. En fin d'année, nous avons proposé des activités sur l'automne, la semaine du goût, halloween et Noël.

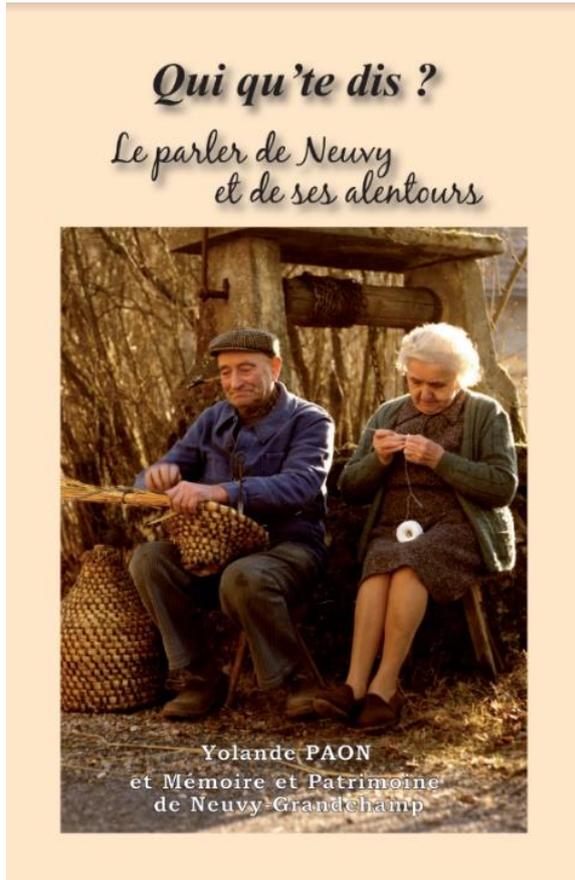


Nous remercions encore toutes les personnes qui nous ont fait des dons et qui ont contribué au bon fonctionnement de notre association.

Vous pouvez nous contacter via les réseaux :

- Instagram : mamneuvylando
- Facebook : association NeuvyLand'O.

Et aux numéros suivants : 06.82.60.57.83 ou 06.31.88.09.96.



Cinq années auront été nécessaires pour rédiger notre dernier ouvrage :

« *Qui qu'te dis ?  
Le parler de Neuvy et de ses alentours.* »

Ce patois utilisé dans le village jusque dans les années 60/70 tombait progressivement dans l'oubli, nous avons donc entrepris de le sauvegarder afin de le transmettre aux jeunes générations. Parlé mais jamais écrit, il nous a paru important de le conserver de façon pérenne.

Après un long et minutieux travail, nous avons eu la satisfaction de pouvoir vous présenter ce livre lors de notre dernière brocante. Vous trouverez dans les 191 pages, des histoires, un glossaire d'une centaine de pages ainsi que de nombreuses illustrations (photos d'époque, dessins). Il est en vente auprès des membres de l'association, chez les commerçants du village et à la mairie au prix de 20€.

La commune et le département nous ont soutenus financièrement pour l'impression de cet ouvrage, nous les remercions très vivement.

Ce qui suit résume notre parcours dans cette aventure.

*« Ah, ben, i nous en aura ti follu du temps p'le sortir c'te fameux live. Des années qu'ça nous a pris. Et que j't'en rajoute et que j't'en dôte... pasque l'patois d'Précy y'est pas l'même que lu du Crot ou d'chez Gonniaud, is cosaint pas pareil dans l'pays ! Y était à pas en vouèr le bout, des années que j'vous dis ! Et pis, comme don qu'ça s'écrit c'te mot ? Ben mouè j'y verrai avec un t, oh ben nan t'vois, moi j'y voirais putôt avec un s. A y perde son latin !*

*Pis les photos, quand qu'tout l'monde avait dit son mot, on savait pus qui qu'i follait en faire. Eh pis, le r'lire avant, pendant , après... l'en a quéques unes, is ant pas b'soin d'l'aj'ter, is l'savait par cœur ! Y est p'téte pas une merveille mais nous ont fait d'not mieux et y est pas l'courage et la patience qu'nous ai manqué, ça y est ben vré de vré ! » (texte de Marie-Thérèse Sennepin) .*

Malgré la canicule, notre brocante a accueilli bon nombre d'exposants et les visiteurs ont su braver une température hors saison. Une trentaine de bénévoles a œuvré dès le samedi pour satisfaire au mieux les personnes présentes. Un immense merci à tous qui savez encore donner de votre temps et de votre expérience pour animer la commune. Merci également à l'Association Sportive Neuvysoise pour le prêt de la friteuse et à Jean François Pillet pour le prêt du barnum.

Ce même jour, une exposition au bâtiment Chandioux était présentée. Trois artistes ont fait découvrir leurs œuvres : Brigitte Rave avec ses peintures sur bois et toile, Bernard Mainaud avec des peintures réalisées sur des anciennes fenêtres et Oleg Antonoff, Neuvysois, avec des lampes réalisées à partir de matériaux récupérés dans différentes entreprises industrielles.



L'exposition était à nouveau ouverte pour le week-end du patrimoine et nous avons eu le plaisir de pouvoir présenter nos livres au musée. Merci aux associations du Chaudron et des Amis du Musée pour leur accueil.

Une activité mise en place dans le courant de l'année 2022 fonctionne toujours : l'art floral animé par un ancien fleuriste. Les séances sont réalisées au bâtiment Chandioux ou à la salle du Vieux-Château tous les 15 jours, les premier et troisième vendredi du mois à 14h30. N'hésitez pas à venir participer à ces rencontres enrichissantes permettant des échanges. Le matériel de base vous sera fourni.

**Notre projet** : restaurer le vitrail de Sœur Providence. Cette religieuse, née Claudine Dupuis, est arrivée dans la commune en 1854. Elle a œuvré de longues années auprès des habitants pour donner des soins infirmiers et en 1860 a pris la direction de l'école privée.

Elle décède à Neuvy en 1908 et est enterrée dans notre cimetière. Vers les années 1920, les Neuvysois lui rendent hommage en la représentant sur le vitrail à gauche de l'entrée de l'église. (Recherches réalisées par Hélène de Villette). La centaine d'années écoulée a fait son œuvre et si nous voulons conserver l'éclat de ce magnifique vitrail, une restauration s'impose.

Deux verriers ont été contactés et notre choix s'est porté sur Monsieur Clovis Nébot de Diou. Le montant du devis reste à affiner mais s'éleverait aux alentours de 2800 €. Afin de nous aider à financer cette restauration, une souscription sera lancée avec le soutien de la Fondation du patrimoine et ouverte à tous. La participation du plus grand nombre possible de Neuvysois pour la conservation de ce magnifique vitrail sera donc la bienvenue.



D'autres projets sont à l'étude, nous vous en ferons part lors de leur avancée.

## MODELE CLUB NEUVYSOIS



Le modèle club est une association créée en 1982 et composée de 10 adhérents.



Les membres se réunissent un samedi sur deux dans un local adapté et confortable mis à disposition par la municipalité au cœur du village. Ces réunions ont pour but d'échanger entre nous conseils et expérience. L'association participe aux manifestations neuvysoises tel que le Téléthon (avec la réalisation d'un lot pour la tombola) et organise une rencontre le dernier dimanche de juillet sur l'étang de la « Défriche » à Toulon sur Arroux.

## PGCATM

Peu d'activités pour des raisons d'âges avancés des combattants !  
L'assemblée générale a eu lieu le 12 janvier 2023 et a été suivie d'un repas au P'tit Convivial.  
L'élection du bureau a été reconduite.

Nous déplorons le décès de notre centenaire Marcelle Ledey, épouse de Marius, P. G. de 1939-1945.

Le 8 mai 2023, après le dépôt d'une gerbe au monument aux morts, une messe a été célébrée par le Père Gay, également ancien combattant.

Comme chaque année, nous nous sommes réunis pour la commémoration du 11 novembre.



Notre effectif est de 12 adhérents (combattants, veuves, sympathisants).

## AMICALE DES ANCIENS SECOURISTES

Bonjour à toutes et à tous !

La 43<sup>ème</sup> traditionnelle marche du Lundi de Pâques s'est déroulée sous une belle journée ensoleillée avec 3 circuits proposés pour découvrir notre commune. Malheureusement, les marcheurs n'étaient pas au rendez-vous. Un repas proposé tout au long de la journée pour marcheurs ou autres a connu un meilleur succès.

Notre concours de pétanque du 14 juillet est toujours en attente d'un plus grand nombre de joueurs.

Nous vous donnons rendez-vous en 2024 le 1<sup>er</sup> avril et le 14 juillet !

## COMITE DES FETES

Depuis fin d'année 2022, un nouveau comité des fêtes a vu le jour. A l'origine de cette création, une bande d'amis qui avait déjà participé, il y a quelques années à l'organisation des jeux inter-villages.

Nostalgique de cette ambiance festive et bon enfant, le comité renaît...

Une première rencontre a permis de rassembler une quinzaine de membres neuvyssois ou originaires du village, en suit une première manifestation, en collaboration avec l'AJN, une soirée apéritive suivie d'un bal.

Puis une deuxième, en partenariat avec la municipalité, a permis de relancer la soirée du 14 juillet avec les feux d'artifices.

Les 14 et 15 août, tout le monde s'est donné rendez-vous sur le stade municipal pour les célèbres jeux intervillages organisés avec l'animation jeunesse neuvyssoise, ce fût une belle réussite et un moment de partage et de convivialité comme nous les aimons !

Nous vous donnons donc rendez-vous en 2024 pour de nouvelles manifestations, nous ne manquons pas d'idées pour renforcer l'animation de notre village déjà dynamique et espérons vous y retrouver nombreux.

Nous remercions la municipalité et l'AJN sans qui cette création n'aurait pas eu un tel succès !



Notre association est ouverte, les nouveaux membres et nouvelles idées sont les bienvenus.

## AJN

Cette année encore, nos traditionnels jeux intervillages se sont déroulés avec succès.

Pour notre seconde année sur le terrain de foot communal, tout était à notre avantage... La connaissance du terrain, les bénévoles qui ont répondu présents et surtout la météo nous a encore épargné cette fois-ci.

L'AJN tient à remercier tous les participants qui ont pu œuvrer pendant cette manifestation surtout nos fidèles bénévoles sans qui rien ne pourrait avoir lieu.

Nous remercions encore toutes les personnes qui ont fait le déplacement pour partager avec nous un moment convivial.

2023... une année qui va compter. 1100 repas servis sur les 2 jours, un petit record de fréquentation à la buvette, qui nous permet de battre notre incontournable nombre de fûts consommés qui s'élève désormais à 67.

Nous tenons encore à remercier nos fidèles sponsors, la municipalité pour son aide et sa confiance accordée ainsi que tous les Neuvyssois pour leur fidélité renouvelée.

## LES CONSCRITS

L'année des conscrits vient de se terminer : un 2ème bal a été organisé le samedi 11 novembre sur le thème « Conscrits Made in France » et l'aventure s'est achevée par le banquet le samedi 25 novembre.

Notre bal du samedi 25 février a été un gros succès !

La traditionnelle « Poule » a été particulièrement réussie grâce à l'accueil et à la grande générosité des Neuvysoises et Neuvysois. Nous tenons à remercier tout particulièrement toutes les personnes qui nous ont offert le gîte et le couvert.



## LE FOYER RURAL

En 2023, au Foyer Rural, de la continuité, de la reprise, de la nouveauté, et un passage de flambeau !



### **Patchwork et Dentelle :**

Les deux sections poursuivent leurs activités chaque jeudi et vendredi après-midi de 14h00 à 17h00 en mairie.

### **Théâtre :**

La section adulte reprend ses répétitions un lundi sur deux de 20h00 à 22h00 à la salle communale, pour présenter une nouvelle pièce en 2024.

Nouveau ! Une section « jeunes » voit le jour, et a lieu chaque samedi de 10h30 à 12h00 en salle de judo, animée par les membres adultes de la section théâtre.

### **Dates à noter en 2024 !**

**8 et 9 juin :** Spectacle théâtre enfants

**12 et 13 octobre :** Soirée théâtre adultes

### **Semeurs de Liens :**

Cette année, le Foyer Rural accueille une nouvelle section en son sein, baptisée Semeurs de Liens, formée par les habitants travaillant au projet de tiers-lieu.



Historiquement créateur d'animations culturelles, de loisirs, pour les petits et les grands, le Foyer Rural peut de ce fait abriter sous son aile le collectif et son projet de tiers-lieu d'actions intergénérationnelles.

Après un été au jardin, ponctué par une jolie fête champêtre et musicale en août, les Semeurs de Liens poursuivent leurs actions en automne, sur le temps du samedi après-midi : marches, jeux de société et autres moments conviviaux pour tous les âges, en famille, seul ou entre amis.

En 2024, les samedis se poursuivront, au gré des saisons, des envies de chacun... Les oreilles des Semeurs de Liens sont grandes ouvertes pour accueillir les propositions d'ateliers, de jeux, de thématiques.

### **Spéciale dédicace à Jacques Pierron :**

Après plus de 35 ans d'investissement en tant que président de l'association, Jacques a souhaité passer le relais.

L'assemblée générale du 3 mai 2023 fût l'occasion de le féliciter, de le remercier chaleureusement pour toutes les initiatives locales qu'il a soutenues, avec son écoute, ses conseils et son travail. Le Musée du Machinisme Agricole, Neuvy-Vacances, la Fête de la Moisson et de la Vapeur, les rencontres théâtrales et bien d'autres événements encore qui ont marqué la vie du village, lui doivent beaucoup.

La Fédération Départementale des Foyers Ruraux, présente, a tenu à saluer l'investissement de longue haleine de Jacques, et l'intégration de la nouvelle section, dont les objectifs concordent avec les grands axes de la Fédération Nationale.

MERCI encore Jacques, et l'association est heureuse de te garder comme membre actif.

**Présidente :** Marylène Journet

**Trésorier :** Philippe Journet

**Secrétaire :** Martine Fenayon

## LE CLOCHER

Le clocher est un peu en sommeil pour l'instant, depuis 2 ans, nous n'organisons plus notre pot-au-feu traditionnel.

Notre équipe, peu nombreuse, a connu un raz de marée important au niveau de nos membres actifs. Plusieurs malades ou opérés ont fréquenté les hôpitaux, ce qui ne nous a pas permis de réaliser nos travaux ou animations habituels.

Il ne faut tout de même pas désespérer, l'année 2024 sera meilleure sans aucun doute !



Nous essaierons de reprendre l'organisation de notre pot-au-feu avec son traditionnel loto au cours du repas. Nous y pensons mais les bénévoles vieillissent et nous ne voyons pas arriver la moindre relève.

Nous continuons tout de même avec notre faible effectif, l'entretien de l'église avec le groupe de balayeurs et l'animation des messes une fois par mois.

L'hiver arrive et avec l'économie d'électricité ou autres, il faudra peut-être annuler la seule messe que nous avons pendant les mois d'hiver. Cela est un peu dommage pour les fidèles.

Nous installerons notre crèche pour Noël, même sans chauffage elle résistera.

Nous voulons d'ailleurs faire une isolation à la sacristie en changeant la porte extérieure et la fenêtre pour mettre des menuiseries isolantes ; nous recherchons des donateurs, y a-t-il des volontaires ?

Bonne année à toutes et à tous de la part du Clocher et bon rétablissement aux membres de notre équipe.

## L'ECOLE EN FETE

L'Ecole en Fête est une association de parents d'élèves ouverte à chaque parent dont l'enfant est scolarisé à l'école de Neuvy.

Son objectif est de proposer des animations et/ou manifestations à destination des enfants. Les bénéfices générés permettent le financement des sorties pédagogiques organisées par l'équipe enseignante ou l'achat de matériels en fonction des besoins.

Quatre manifestations ont été proposées au cours de l'année scolaire 2022-2023 :

- **Halloween** : comme le veut la tradition, les enfants déguisés se promènent dans les rues du bourg (du cimetière à la rue des Perrières). Ils récoltent des friandises auprès des généreux habitants qui, chaque année, remplissent les seaux à bonbons des petits monstres. Pour finir l'après-midi, les enfants se partagent le butin autour d'un goûter offert par l'association.



- **Neuvy fête Noël** : Le 7 décembre s'est tenu le marché de Noël organisé dans la cour de l'école primaire avec la traditionnelle vente de sapins, et en nouveauté cette année, une vente de fromages provenant d'une fruitière jurassienne. Autour de la buvette et de son vin chaud, des artisans locaux étaient présents (Ferme de la Limaye, Minoterie Carnat, Mme Gendre apicultrice, Boulangerie Girardon, Association Domaine des Lionnes et Verre Nature). Le Père Noël nous a également rendu visite pour le plus grand plaisir des enfants.



- **Chasse aux œufs** : en raison du mauvais temps cette année, les enfants n'ont pas pu partir à la recherche des œufs cachés par le lapin de Pâques... La chasse aux œufs s'est donc transformée en un après-midi jeux de société à la salle du Vieux-Château, tout autant apprécié par les enfants... et les parents.

- **Kermesse** : évènement phare marquant la fin de l'année scolaire, placé sous le signe du cabaret, a réuni de nombreux spectateurs venus assister à un très beau spectacle orchestré par les maîtresses et magnifiquement interprété par l'ensemble des élèves de l'école. Chants, danses, scénettes de théâtre se sont succédés avec beaucoup de réussite. Les enfants ont ensuite profité des jeux pendant que les parents se désaltéraient avant de passer au repas qui, une fois de plus, a réuni environ 200 personnes.



L'association remercie toutes les personnes ayant œuvré à la réussite de ces évènements : enfants, parents bénévoles, membres actifs, équipe enseignante, entreprises locales pour leurs généreux dons.

Cette année, grâce aux bénéficiaires de ces manifestations, les enfants ont pu remonter le temps et vivre une journée au contact des dinosaures au parc PALEOPOLIS de Gannat dans l'Allier (parc à vocation pédagogique et ludique sur le thème de la paléontologie) en lien avec le projet pédagogique des enseignantes sur lequel les élèves ont travaillé durant toute l'année scolaire.

Nous tenons à remercier particulièrement Colin Pitt, trésorier de l'association depuis 2 années et membre actif depuis plus de 10 ans, pour son investissement. Il laisse sa place car ses enfants sont entrés au collège. À la suite de ce départ, un nouveau bureau a été élu au cours de l'assemblée générale du mois d'octobre. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres du bureau et remercions également les nouveaux parents qui ont fait le choix de s'investir à nos côtés dans l'association permettant ainsi de continuer à la faire vivre.

Pour rappel, l'association est ouverte à chaque parent dont l'enfant est scolarisé à Neuvy. Si vous souhaitez nous rejoindre en tant que membre actif ou pour tout autre renseignement : 06.24.01.33.98.

**Président** : Saunier Alexandre  
**Trésorière** : Quinter Manon  
**Secrétaire** : Sotty Charlotte

**Vice-Président** : Finat Vincent  
**Vice-trésorier** : Chazeau David  
**Vice-secrétaire** : Duret-Bidelet Robin

## FORME AMBIANCE

L'association Forme Ambiance propose des cours pour adultes et enfants animés par Béatrice Ferreira à la salle multi-activités de Neuvy-Grandchamp.



Pour les adultes, moyennant une cotisation de 70 euros, différents cours sont proposés :

**Lundi de 17h30 à 18h30** : Step / Trampo'fit / Renforcement musculaire

**Mercredi de 18h30 à 20h30** : Zumba / Trampo'fit / Step

**Jeudi de 18h00 à 20h00** : Renforcement musculaire / Zumba

Le mercredi de 17h30 à 18h15, les enfants pourront s'initier au trampoline et à la danse, pour une cotisation annuelle de 50 euros.

N'hésitez pas à venir vous renseigner et essayer, il y en a pour tous les goûts !  
Nous remercions également la municipalité pour la mise à disposition de la salle.

## NEUVYOGA

Les horaires ont changé : **chaque mercredi de 17h15 à 18h30 et de 17h45 à 20h00.**

Pour tout renseignement, contacter :  
Isabelle Nugues (présidente) au 06 62 47 99 01  
ou J.H.C Martin (professeur) au 06 66 75 67 65

L'équipe « fanion », nouvellement promue en D1, au plus haut niveau du district, a réussi à se maintenir en terminant 8<sup>ème</sup> sur 12. L'équipe « réserve » championne de son groupe en D3 a, de ce fait, pu monter en D2, une première pour l'histoire du club !

L'équipe C en entente avec nos voisins et amis de Saint-Agnan, s'est classée 11<sup>ème</sup> de son groupe en D4.

En ce qui concerne les jeunes équipes, plusieurs catégories des U7 aux U18 étaient engagées (avec des ententes des U11 aux U18) avec de bons résultats dans l'ensemble ; le plus important pour ces catégories de jeunes joueurs est de prendre du plaisir à venir jouer au football !

Pour cette saison 2023/2024, l'ASN présente 3 équipes séniors :

- L'équipe A en D1,
- L'équipe B en D2,
- L'équipe C en D4 en entente avec Saint-Agnan.

En ce qui concerne les jeunes, les équipes se décomposent comme ci-dessous :

- Une équipe en U7,
- Une équipe en U9,
- Une équipe en U11 en entente avec Vendennesse-Sur-Arroux,
- Une équipe en U13 en entente avec Vendennesse-Sur-Arroux, Gilly-sur-Loire, Les Guerreaux et La Motte-Saint-Jean,
- Une équipe en U15 en entente avec Bourbon-Lancy, Gilly-Sur-Loire, Les Guerreaux, La Motte-Saint-Jean et Saint-Agnan.



### **3<sup>ème</sup> édition FOOT DE TRAIL**

Belle réussite également en ce qui concerne cette manifestation sportive où beaucoup de marcheurs étaient présents. Ainsi, il est envisagé que la 4<sup>ème</sup> édition ne propose que des parcours de marches mais cela reste à confirmer ! Le repas en soirée et la buvette seront toujours de la partie.

## 50<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DU CLUB

L'ensemble de ces résultats encourageants ont permis de fêter les 50 ans du club le samedi 1<sup>er</sup> juillet dans une superbe ambiance.

Des rencontres sportives ont été disputées et ont permis des retrouvailles entre anciens joueurs. Une soirée inoubliable sous chapiteau au stade a clôturé cette belle journée. Environ 450 personnes présentes au repas ont pu apprécier le spectacle de Kev et Gis et l'animation musicale de notre DJ, Morgan. Bravo à nos boulangers, Philippe et Sabine ont confectionné un magnifique gâteau pour l'occasion. Une exposition photos rétrospective du club, préparée par un collectif, a rencontré un grand succès. Le club tient à remercier vivement les personnes qui ont participé de près ou de loin à ce 50<sup>ème</sup> anniversaire. Sans eux rien n'aurait pu se faire !



Samedi 16 décembre, une journée au stade a été organisée en collaboration avec Les Papillons Blancs d'entre Saône-et-Loire en faveur des personnes en situation de handicap avec plusieurs ateliers proposés. Des repas ont été servis à midi à la salle multi-activités et un bal a clôturé la journée.

## EPICERIE VIVAL



Plusieurs mois après la fermeture de la dernière épicerie du village, la commune de Neuvy a retrouvé son commerce grâce à l'initiative de Véronique Gien.

Après avoir envisagé s'installer dans l'épicerie désaffectée Rue des Ecoles, Véronique Gien a saisi l'opportunité d'acquérir le bâtiment de l'« Hôtel de la Poste », situé Place de la Mairie.

Véronique Gien a créé sa propre entreprise et a ouvert son épicerie le 15 avril 2006.

Elle travaille sous contrat avec le groupe CASINO, et sous l'enseigne VIVAL.

Ce magasin multi-services répond à tous les besoins du quotidien. On y trouve tous les produits de base, alimentaires ou non.





En octobre 2007, la surface de vente est agrandie par la construction d'une véranda.

Le 1<sup>er</sup> décembre 2009, l'activité s'est diversifiée avec l'implantation d'un point de contact "La Poste Relais" assurant le service courrier colis, sans service bancaire.



Véronique Gien est également dépositaire du « Journal de Saône-et-Loire » et de l'hebdomadaire « La Renaissance ».

Les rayons de l'épicerie sont aussi achalandés avec des produits locaux :

Miel de Sylvie Gendre (La Chapelle-au-Mans)

Farine du Moulin de Brifaud (Neuvy)

Viande bovine fraîche de la Ferme Bichet (Génélard)

Fromages et produits de salaison de la Ferme de la Limaye (Neuvy)

De novembre à juin, Véronique Gien est approvisionnée en poisson frais tous les vendredis.

Aux occasions telles que la Toussaint et la Fête des Mères, des compositions florales, ainsi que des plantes en pot, viennent élargir la gamme des articles proposés à la vente.

En cas de fermeture de la boulangerie Girardon, l'épicerie devient le précieux dépôt de pain de la commune.

Le magasin est fermé le jeudi, et le dimanche après-midi.



L'épicerie est restée ouverte pendant toute la durée de la crise sanitaire en 2020, en contribuant ainsi à répondre au besoin fondamental de se nourrir, tout en maintenant des liens sociaux.

Durant cette période particulière, la disponibilité et l'investissement de Véronique ont été grandement appréciés par les habitants.

## CLAIRE COIFFURE

Entrepreneuse à son compte, Claire Jolivet, coiffeuse à domicile, vous propose ses services depuis 2007, année de son installation sur notre commune.



Originnaire de Le Creusot, Claire a d'abord suivi des études dans le commerce en préparant un CAP et un BEP Vente. Elle décide ensuite de se former pour le métier qui lui tient vraiment à cœur et obtient son CAP Coiffure grâce à la voie de l'apprentissage.

Passionnée par ce métier et désireuse d'aller plus

loin dans la formation, elle s'inscrit en candidate libre pour le BP (Brevet Professionnel) de coiffure qu'elle obtient en seulement 6 mois.

Elle commence d'exercer son métier en tant qu'employée dans un salon de Le Creusot et y exerce pendant 6 ans. Elle quitte ensuite sa ville de naissance pour venir s'installer à Neuvy-Grandchamp avec son mari agriculteur qui reprend une ferme de la commune.

Coupes, coiffures, couleurs, permanentes, extensions... Claire offre les prestations classiques d'une coiffeuse pour toute personne (enfants, femmes et hommes) tout en se formant chaque année pour de nouvelles prestations à proposer à ses clients mais aussi pour s'enrichir de nouvelles techniques.

Ainsi, Claire est également :

- Maquilleuse : conseils et/ou maquillage pour des occasions particulières,
- Conseillère en image : relooking complet de la personne (travailler l'image des clients pour leur permettre de trouver le look le plus en adéquation avec leur personnalité),
- Barbière : cette prestation est encore complexe à mettre en place à domicile car cela demande un matériel très spécifique.

Depuis 16 ans maintenant, Claire se déplace à travers nos campagnes et dans un rayon de 30 kilomètres autour de Neuvy pour satisfaire sa clientèle toujours aussi fidèle. Elle se rend également une fois par mois sur Le Creusot afin de coiffer ses premières clientes qui la suivent depuis ses débuts. Durant 4 années, à raison de 2 fois par semaine, Claire était également la coiffeuse officielle de l'hôpital et de la clinique de Paray-Le-Monial (en lien avec le service de prestations Happytal). Cette collaboration s'est interrompue avec l'arrivée du COVID.

L'activité de Claire a bien sûr été impactée par les effets néfastes de la crise mais elle fait en sorte de ne pas trop le répercuter sur le coût de ses prestations : ses tarifs ont été augmentés de seulement 2 euros et pour limiter ses frais, elle regroupe par secteur géographique ses visites à domicile.

Claire est entière, elle aime les gens, « aller chez eux c'est comme faire partie de leur famille ». Une véritable relation s'installe, et c'est pour elle, ce qui fait toute la différence avec une activité en salon.

# TELETHON

Deux ans après la dernière édition, la municipalité a souhaité soutenir la recherche en participant à la 35ème édition du Téléthon.



Les festivités ont débuté en fin d'après-midi avec des ambiances différentes :

- Sérénité, calme et bien-être grâce à l'association Neuvyoga qui nous a fait découvrir cette discipline et nous a ainsi initié au yoga.
- Dynamique, sportive et intense, l'association Forme Ambiance nous a proposé un cours de Zumba.

La soirée s'est poursuivie dans la bonne humeur autour d'une buvette et d'un apéritif dinatoire : au menu, assiettes apéritives (fromage, chorizo, pâté croûte et rosette) et brioches aux grattons confectionnées par la boulangerie Girardon. Une quarantaine d'assiettes ont été vendues.

Cette soirée a permis de récolter 586 euros qui ont été reversés à l'AFM Téléthon.

L'AFM Association Française pour la Myopathie - Téléthon s'engage dans la recherche scientifique comme dans l'accompagnement des malades et de leurs familles. Elle est guidée par l'urgence de la maladie évolutive et l'intérêt des malades.



## Ses missions sont :

- **Guérir** les maladies neuromusculaires, des maladies rares, évolutives, lourdement invalidantes.
- **Aider** les malades et les familles à réaliser leur projet de vie, en attendant les traitements afin de réduire les situations de handicap générées par la maladie.
- **Communiquer** pour améliorer la connaissance sur les maladies rares, longtemps ignorées, encore méconnues, partager et expliquer les avancées de la recherche et les progrès thérapeutiques.

Pour disposer des moyens financiers d'une recherche innovante et puissante, l'AFM créée en France, en 1987, le 1er Téléthon.

## REPAS DES AINES

Le 23 novembre 2022, la commune a réuni les Neuvysois, et leurs conjoints, âgés de plus 70 ans ou plus pour le traditionnel repas des aînés.

C'est un évènement apprécié de tous, qui permet de se rassembler, de prendre le temps de discuter et de savourer un bon repas, qui cette année, a été concocté par M. Duperrier, traiteur à Neuvy. Le dessert de la boulangerie Girardon a également été fort apprécié et le tout a été raisonnablement arrosé avec les boissons fournies par l'épicerie VIVAL.



Les conseillers assurent la livraison à domicile des repas pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer. Pour celles qui ne souhaitent pas participer au repas, un bon d'achat de 20 euros, valable auprès des commerçants de la commune, leur est offert.



À la fin du repas, les doyens sont honorés et les nouveaux septuagénaires sont présentés à l'assemblée.

## PLUVIOMETRIE

Les relevés sont effectués à Bel-Air.

**2020** : 623 mm

**2021** : 645 mm

**2022** : 434 mm (du 23 mai au 12 novembre)

**2023** : 580 mm (du 12 juin au 22 novembre)



Le « Relais Emploi » installé **Rue de la Convention à GUEUGNON** a été labellisé « France services » depuis quelques semaines.

Le lieu, qui conserve toutes ces fonctions, propose davantage d'accompagnement dans les démarches administratives du quotidien pour les habitants.



## France Services, c'est le retour du service public au cœur des territoires.

Dans chaque France services, vous avez accès aux neuf partenaires nationaux suivant :



Les conseillers France services peuvent :

**Vous accompagner** dans les principales démarches administratives quotidiennes, répondre à vos questions et vous aider dans les démarches en ligne.

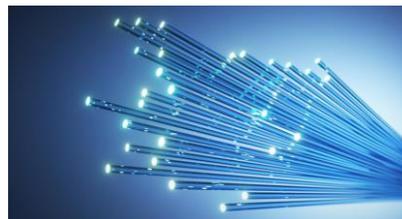
**Résoudre** vos situations plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.

Vous **mettre à disposition** et accompagner l'utilisation d'outils informatiques (création d'une adresse mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs).

Pour une demande de carte grise ou pièce d'identité, une question sur vos impôts, votre retraite, vos remboursements santé, vos allocations familiales, pour vous aider dans votre recherche d'emploi ou face à un litige, un conflit... les conseillers France services vous accompagnent dans toutes vos démarches du quotidien.

# LA FIBRE OPTIQUE

Le réseau cuivre, qui fournit le téléphone, internet et la télévision, va disparaître progressivement au profit de la fibre optique, technologie plus puissante, et plus écologique.



Pour conserver votre accès téléphonique et internet, vous devrez passer à un abonnement via la fibre optique avec l'opérateur de votre choix.

Si votre abonnement actuel se limite au téléphone seul, il vous sera possible de souscrire le même type d'offre une fois passé à la fibre optique.



## **Avantages :**

La fibre permettra d'apporter des services internet, TV et téléphonie plus performants, rapides et stables, mais aussi de développer de nouveaux usages : télétravail, télémedecine, télésurveillance, domotique, éducation connectée, culture et divertissement.

Fin 2023, la fibre sera déployée sur la majeure partie du territoire français.

En 2025, il ne sera plus possible de s'abonner aux services téléphonie et internet par le réseau cuivre/ADSL.

En 2030, seule la fibre permettra les accès à la téléphonie et à internet.

**À savoir :** Lorsque votre commune sera concernée par la fermeture définitive du réseau cuivre, vous serez averti par un courrier de votre opérateur.

Il est indispensable de réaliser un test d'éligibilité afin de savoir si votre logement peut effectivement être raccordé ou non, en contactant votre opérateur.

Consultez la carte interactive de l'avancement des déploiements : <https://cartefibre.arcep.fr/>

## **Raccordement des bâtiments à la fibre :**

Un technicien se déplace chez vous et tire le câble de fibre entre le boîtier situé dans la rue (point de branchement optique) et la prise terminale optique. Cette prise optique permet de brancher votre box au réseau.

Il vérifie ensuite le bon fonctionnement de l'installation. La durée de l'intervention est généralement d'une demi-journée.

## **Prix :**

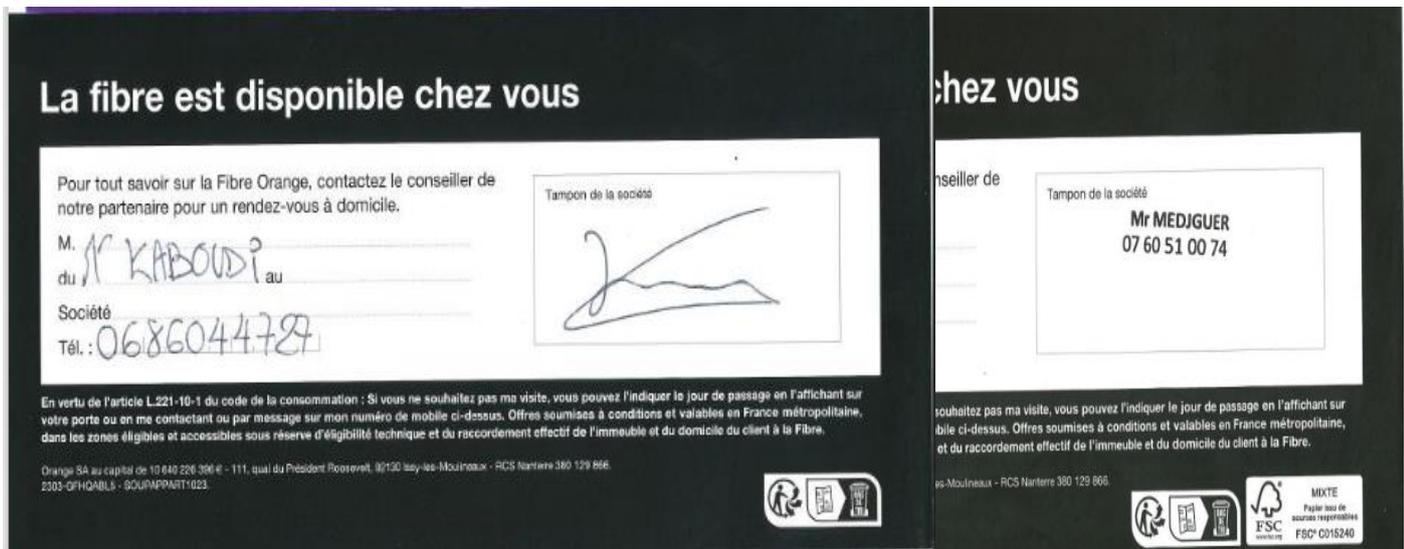
Le coût de l'opération de raccordement du logement à la fibre dépend de la politique commerciale des opérateurs, mais aussi des éventuels travaux à la charge de l'utilisateur si des fourreaux situés dans sa propriété sont à remettre en état ou si de nouvelles infrastructures sont à construire en domaine privatif. La plupart des fournisseurs d'accès à internet proposent le raccordement gratuit quelle que soit votre situation et votre logement.

**Renseignez-vous auprès de votre opérateur !**

## Où en est-on à NEUVY-GRANDCHAMP ?

M. Kaboudi et M. Medjguer, techniciens Orange pour la fibre, se sont présentés en mairie pour avertir qu'ils interviendront dans la commune concernant les démarches de raccordement à la fibre chez les particuliers : informations pratiques, prise de RDV pour l'installation...

Vous pouvez les appeler aux numéros indiqués ci-dessous pour toutes informations :



## Attention aux arnaques :

Attention à ces faux abonnements fibre que l'on vous fait souscrire en urgence.

Un opérateur ne peut pas vous contraindre à passer à la fibre si vous avez déjà un forfait ADSL.

Seul l'opérateur commercial choisi par le client final est habilité à intervenir sur les installations et engager d'éventuelles actions de contrôle. Aucune procédure technique ne permet de contrôler et d'améliorer la qualité du service à partir de la prise située à l'intérieur de votre domicile.

## Les bons gestes :

Si un démarcheur se présente à votre porte, quelques **bons réflexes** sont à adopter :

- Si vous le pouvez, **vérifiez le nombre de personnes présentes** avant d'ouvrir la porte,
- Exigez la **présentation d'une carte professionnelle**,
- **Ne signez rien avant d'avoir le devis en main**,
- **Ne versez pas d'argent, ne signez pas de chèque**, surtout **antidaté**,
- En cas de doute, proposez d'**appeler l'organisme professionnel** auquel est rattaché le démarcheur,
  - **Si le vendeur se montre insistant ou menaçant, composez immédiatement le 17** pour faire intervenir la police ou la gendarmerie.

## ETAT CIVIL



### Naissances :

1er janvier : Cassiopée Devilly

2 février : Léonie Milleret

19 mars : Célestine Lacombe

15 juin : Georgina Leroy



### Mariages :

12 août : Aurélia Jayr et Benjamin Goby

18 novembre : Bernadette Badet et Jean-Pierre Gaillard

### Décès :



04 juillet : Daniel Carnat

26 juillet : Robert Desbrosses

18 septembre : Augusto Lopez

29 septembre : Geneviève Baudin

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JANVIER	<b>Samedi 13</b> : Vœux de la Municipalité
MARS	<b>Samedi 30</b> : Dîner dansant ASN
AVRIL	<b>Lundi 1er</b> : Randonnée et repas Amicale des Anciens Secouristes
MAI	<b>Mercredi 8</b> : Commémoration Victoire 1945
JUIN	<b>Samedi 8</b> : Théâtre – spectacle des enfants <b>Dimanche 9</b> : Théâtre – spectacle des enfants <b>Samedi 29</b> : Kermesse L'École en Fête
JUILLET	<b>Samedi 13</b> : Concours de pétanque Amicale des Anciens Secouristes <b>Dimanche 14</b> : Fête nationale et feux d'artifice
AOÛT	<b>Mercredi 14</b> : Repas champêtre et bal AJN/Comité des Fêtes <b>Jeudi 15</b> : Jeux intervillages et repas champêtre AJN/Comité des Fêtes <b>Samedi 31</b> : Jardin en Fête Semeurs de Liens
SEPTEMBRE	<b>Dimanche 8</b> : Brocante Mémoire et Patrimoine <b>Samedi 21</b> : Journées Européennes du Patrimoine <b>Dimanche 22</b> : Journées Européennes du Patrimoine
OCTOBRE	<b>Samedi 12</b> : Théâtre – Représentation des adultes <b>Dimanche 13</b> : Théâtre – Représentation des adultes
NOVEMBRE	<b>Lundi 11</b> : Commémoration Armistice 1918 <b>Mercredi 27</b> : Banquet des aînés
DECEMBRE	<b>Samedi 6</b> : Téléthon